

Retraités dans l'action



Retraits dins l'actatge

Juillet 2021 * Numéro 15

Bulletin de l'Union Territoriale des Retraités CFDT du Tarn et Garonne

23 Grand'rue Sapiac, BP 837, 82000 MONTAUBAN * tarnetgaronne@retraites.cfdt.fr

Editorial

C'est une nouvelle signature qui clôt cet éditorial. Gérard Thiercelin a accompagné l'évolution de l'UTR du Tarn-et-Garonne jusqu'à l'AG de juin dernier. Il reste militant au sein du Bureau de l'UTR, je me permets de saluer la constance ... et la patience de notre camarade. A nous maintenant de ne pas décevoir nos adhérentes et adhérents toujours plus nombreux. Merci aux 18 candidats au Conseil qui démontrent par là même le dynamisme de notre petite structure. Il y a du pain sur la planche pour 2 ans, mais à notre rythme et avec nos moyens.

Le discours du Président Macron, le 12 juillet, nous replonge dans les difficultés à venir. Comme certains concurrents du Tour de France cycliste, il ne lâche rien : réforme de l'assurance-chômage refusée pour son iniquité, réforme des retraites alors que ce sont les services de l'Etat qui ponctionnent les caisses pour pourvoir aux faveurs accordées aux entreprises, durcissement des injonctions sanitaires liées au Covid, ses sbires et variants.

Avec le Collectif de l'UD CFDT 82 et son équipe d'animation, nous, « anciennes et anciens » apporterons notre aide, notre expertise et nos compétences pour aider salariés, retraités et personnes âgées à affronter les tourmentes qui nous attendent.

Et je ne parle pas de celles liées au réchauffement climatique, inquiétantes pour nous, très inquiétantes pour nos descendants.

Profitez des rayons du soleil et finissez bien l'été !

Le secrétaire général, Daniel VILLA VEGA

Sommaire

Page 2 Actualités.

Pages 3 à 6

Des échos de l'AG de l'UTR

Page 7 Vie pratique. Liens.

Page 8 Vie de la Cfdt ici.

NORMA VALADE nous a quittés début Juillet.

Avec André nous sommes allés à la cérémonie religieuse.

Norma était une femme engagée dans son travail à l'UAP mais aussi dans le quartier, l'église...

Elle était rayonnante, gentille et nous laisse le souvenir d'une belle personne tolérante, ouverte, qui aimait la vie, ses enfants et petits enfants qui lui ont porté témoignage. Nous saluons son courage et son abnégation.

Evelyne Haas.



Ont participé à la rédaction de ce numéro : Marie-Thérèse Couderc, Jean-Paul Gauthié, Evelyne Haas, François Lafite, Christiane Lopes, Jean-Paul Vignes, Daniel Villa Véga, .

Philippe Portier, secrétaire national de la CFDT

Au cœur de l'actualité internationale, les pratiques d'optimisation fiscale des entreprises privent l'action publique de ressources considérables pour financer la relance, lutter contre les inégalités, développer des emplois de qualité et impulser avec davantage de force de frappe une transition écologique juste.

Mais ces pratiques ont aussi un impact concret sur la vie des travailleurs : elles attaquent l'emploi, freinent l'évolution des rémunérations et plus largement celle des travailleurs tout au long de la chaîne de valeur. Elles pressurent les conditions de travail, altèrent la qualité et la loyauté du dialogue social tout comme notre capacité syndicale à peser sur la stratégie de l'entreprise. C'est en cela qu'elles sont inacceptables.

Le G20 a approuvé il y a quelques jours le projet de réforme de la fiscalité internationale pour réduire la sous-imposition des grandes entreprises et mieux réguler la concurrence fiscale. Ce projet comporte deux piliers. Le premier vise à pouvoir imposer une partie des bénéfices des entreprises multinationales dans les pays où se trouvent les consommateurs-utilisateurs, et non là où leurs sièges sont installés – dans des paradis fiscaux. Le second a

Impôt minimal mondial : plus de moyens pour l'action publique mais pas plus de loyauté pour le dialogue social

pour but d'introduire un droit des gouvernements à taxer à au moins 15 % les bénéfices de leurs entreprises nationales réalisés à l'étranger.

Bien qu'il ne soit pas encore question d'un accord définitif, il s'agit d'une étape aussi fondamentale que complexe, tant il est difficile de savoir précisément quels en seront les véritables impacts. Si l'adoption de ces mesures va permettre de redonner des marges de manœuvre à l'action publique, ce qui est loin d'être négligeable, les pratiques d'optimisation fiscales restent un enjeu syndical à part entière. Nous devons continuer à œuvrer afin de donner à voir les répercussions de ces pratiques sur les travailleurs pour reconstruire un dialogue social de qualité et loyal.

Collectif « Arsenal pour l'hôpital », rencontre avec le directeur, M. Massip

Communiqué de presse du collectif (CFDT, CGT, FO, Usagers)

Notre collectif poursuit son action pour que la construction d'un EHPAD public à Montauban soit entreprise dans les meilleurs délais. Au cours de notre rencontre du 6 juillet avec M. le directeur de l'hôpital, celui-ci nous a présenté une étude de faisabilité concernant l'implantation du futur EHPAD qui comptera 90 lits. Plusieurs hypothèses sont envisagées pour localiser cet EHPAD soit au cours Foucault, soit sur la friche de l'arsenal. Il semble



malgré tout que ce dernier lieu tienne la corde.

La direction présentera son étude finale aux instances de l'hôpital à la rentrée de septembre. Si l'hypothèse de la friche de l'arsenal est retenue, Monsieur Massip souhaite rencontrer la mairie de Montauban pour négocier un prix d'achat du terrain de l'arsenal qui soit convenable.

Notre collectif « l'arsenal pour l'hôpital » continue à demander à la mairie de Montauban de céder ce terrain pour l'euro symbolique. De nombreuses communes de France ont accompli cette démarche. Pourquoi pas Montauban ?

Des interrogations subsistent : le nombre de lits d'EHPAD passerait de 109 à 90, mais l'unité de soin de longue durée pourrait être portée de 30 à 40 lits. Quant au tarif payé par les familles, il devrait augmenter mais toutefois se situer dans la moyenne du département. Enfin la question du nombre d'agents affectés à ce nouveau lieu d'hébergement n'a pas encore été abordée. Le collectif « l'arsenal pour l'hôpital », se félicite toutefois de l'avancée de ce projet qui devrait être mis en œuvre avant la fin de l'année 2021.

Assemblée générale UTR du 10 juin 2021

Quelques indications sur l'orientation votée à Montauban

Le texte d'orientation présenté à l'Assemblée Générale le 10 juin dernier a été validé par 52% de nos adhérentes et adhérents présent.e.s au centre Ormières ou représenté.e.s par un pouvoir confié à un ou une camarade.

Auparavant le rapport des activités du mandat 2019—2021 présenté par le Secrétaire Général, le rapport financier présenté par le trésorier avaient été adoptés à l'unanimité.

Pour compléter ces informations, les trois groupes de travail « Autonomie et accès aux soins », « Pacte du Pouvoir de Vivre » et « Pensions et coût de la vie » ont présenté leur travail et les pistes proposées pour le mandat suivant 2021—2023. Ces groupes de travail sont ouverts à tous les adhérents. Lisez leur compte-rendu plus loin et faites nous signe si vous souhaitez y participer. Trois réunions par an et vous donnez un sacré coup de main à notre petite structure de retraité.e.s syndiqué.e.s.



Un texte d'orientation en deux axes : revendicatif et structurant

Après une introduction rappelant l'état des lieux, des indications sur notre action pour les deux ans à venir ont été données. Extraits...

Les revendications sur le mal vieillir ou le bien vieillir énumérées, « L'UTR portera chaque année ce message aux élus partout sur le territoire ainsi qu'aux représentants de l'Etat. Elle le fera connaître auprès d'un public le plus large possible.

Elle dénoncera avec force l'inactivité du CDCA. Elle s'appuiera sur les productions des groupes de travail, existants, ou à créer, pour définir des revendications en réponse aux situations locales ». Il faudra maintenir un lien fort avec nos adhérent.e.s et « Malgré notre avancement dans la vie nous avons une responsabilité très forte envers la Terre que nous laisserons à nos enfants ! Une prise en compte du développement durable guidera nos choix pour nos actes quotidiens et dans nos actions revendicatives ». la CFDT retraité.e.s participera au soutien des salarié.e.s et victimes du système.

Ces revendications seront portées au grand public par des campagnes d'information sur les marchés, les lieux publics et chaque fois que possible dans les manifestations ciblées « seniors » et notre aide pour l'accueil juridique des salariés se poursuivra.

Côté développement et fonctionnement, « Le plan de développement entamé en 2017, et enrichi depuis, a por-

té ses fruits : progression en nombre (202 % en 5 ans, progression de 2 à 24 femmes), Les services proposés par l'UTR aux adhérent.e.s salarié.e.s partant à la retraite (complémentaire santé, carte Cezam, permanence d'aide avant la retraite,...) seront mis en valeur auprès des syndicats CFDT de salariés. Le plan de formation à venir insistera sur les thématiques revendicatives et l'aide à l'utilisation de l'outil informatique. Les trois numéros annuels de notre bulletin « Retraités dans l'action » seront maintenus. La lettre électronique « Infos rapides » sera pérennisée tout comme le tour téléphonique des adhérents quand la situation le nécessitera. Un effort supplémentaire sera fait en terme de communiqués de presse ». Enfin « Organiser des rencontres de proximité, favoriser les rencontres intergénérationnelles sont des pistes non mises en œuvre dans le mandat précédent, les rencontres mensuelles continueront d'être des moments de partage des revendications CFDT tout en gardant le côté convivial actuel ouvert à tous les adhérent.e.s, les sorties « Loisirs et Culture » seront poursuivies dès que possible et un système « d'achat groupé » permettant l'accès à des produits de qualité à un moindre coût sera proposé aussi régulièrement que possible ».

Il faut être solidaire entre nous tous, porteurs de projets en faveur des retraité.e.s, affirmer notre vision d'une société où le respect de la planète ne peut se faire sans respect de la justice sociale.

Le Conseil élu qui devra mener à bien ce projet.

Allioua Jimmy, Moissac

Appel-Larnaudie Renata, Montauban

Beltran André, Montauban

Cerciat André, Montauban

Corbières Rolande, Bressols

Coubes Louis, Montauban

Couderc Marie-Thérèse, Caussade

Debaig Marie-Thérèse, Montauban

Gauthié Jean-Paul, Montauban

Haas Evelyne, Montauban

Lafite François, Lafrançaise

Lopes Christiane, Garganvillar

Millet Christine, St Antonin Noble val

Pautal Jean-Claude, St Etienne de Tulmont

Thedié Christian, Campsas

Thiercelin Gérard, Albias

Vignes Jean-Paul, Montbeton

Villa Véga Daniel, Larrazet

Règlement européen

Le 25 mai 2018, le règlement européen est entré en application. De nombreuses formalités auprès de la CNIL disparaissent. En contrepartie, la responsabilité des organismes est renforcée. Ils doivent désormais assurer une protection optimale des **données** à chaque instant et être en mesure de la démontrer en documentant leur conformité.

Données concernées

Une « donnée personnelle » est « toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable ».

I) Un traitement de données doit avoir **un objectif**, une finalité, c'est-à-dire que nous ne pouvons pas collecter ou traiter des données personnelles simplement au cas où cela nous serait utile un jour. (*par exemple, faire des étiquettes pour le bulletin*)

II) A chaque traitement de données doit être assigné **un but**, qui doit bien évidemment être **légal et légitime** au regard de notre activité. (*Par exemple, une adresse postale ne doit pas mentionner un numéro de téléphone !*)

III) Un traitement de données personnelles n'est **pas nécessairement informatisé** : les fichiers papier sont également concernés et doivent être protégés dans les mêmes conditions. (*par exemple, les fichiers papiers avec lesquels nous organisons les tours téléphoniques*).

La CFDT, comme toute organisation ayant des adhérentes et des adhérents, est soumise au respect des règles édictées.

Ce n'est pas simple parce que les contraintes sont nombreuses, parfois trop difficiles à mettre en œuvre, et les habitudes sont difficiles à modifier.

De nombreux conflits récents portés devant les tribunaux ont montré l'importance de se mettre à jour. Il en va de la liberté de nos adhérents et du respect des informations qu'ils ou elles nous confient.

La confédération CFDT a été inspectée sur requête de la CNIL : mention bien. Les inspections vont maintenant se faire en descendant les différents niveaux de l'organisation.

A l'UTR du Tarn-et-Garonne nous avons commencé à mettre en œuvre des protections de nos données.

Vous avez pu constater, pour celles et ceux utilisant une messagerie internet, que les adresses des destinataires sont occultées. Il nous suffit de les inscrire, non pas en « pour » mais en Cci (c'est-à-dire en destinataires cachées).

Une 2e action a consisté à acquérir des clefs USB pour chacun des conseillers de l'UTR pour y transférer les documents syndicaux utilisés. Ainsi, rien ne reste sur l'ordinateur qui, lui, peut être piraté à tout moment dès qu'on utilise internet.

A partir des informations données par Jean-Paul Vignes



Autonomie et accès aux soins

Point d'étape du groupe de travail

Le groupe a présenté lors de l'AG du 10 juin les résultats du questionnaire proposé à nos adhérents et contacts. En voici les éléments saillants :

- La perte d'autonomie concerne 65 personnes parmi les répondants, pour elles-mêmes, pour un proche : famille, voisin ; situation où il est souvent fait appel à un service d'aide à domicile.
- Pour 56 d'entre-elles, une aide financière est apportée par l'APA (44) ou une mutuelle(12),
- La constitution du dossier APA reste difficile pour 1/3 des répondants,
- Le mode d'hébergement de la personne en perte d'autonomie reste le domicile pour les 3/4 d'entre-elles. Rester au domicile ou entrer en structure est un « choix contraint », considérant de multiples paramètres dont les aspects économiques,
- Le maintien à domicile est assuré avec la mobilisation de différents intervenants professionnels et la forte implication des aidants familiaux. Ces derniers, parmi les difficultés de cette « solution » évoquent des problèmes de coordination de ces interventions et de leur suivi.
- A propos des EHPAD, outre le coût de l'hébergement qui peut être dissuasif, le questionnaire citait le CVS, instance de dialogue à l'évidence méconnue et qui fera l'objet d'un travail syndical spécifique.

Face à ce constat, quelles pistes possibles pour l'UTR ?

1/ Esquisser un nouveau service à l'adhérent:

Objectif: Apporter une écoute sur la situation rencontrée, une aide à la structuration des démarches à entreprendre...

Modalités: Une permanence téléphonique et un accueil « physique » sur RV à l'UD (et éventuellement sur d'autres lieux en fonction des volontaires pour l'assurer),

Ressources militantes: Pour le moment, 2

personnes (Evelyne et Jean-Paul G). Mais un accueil en binôme pourrait permettre à d'autres volontaires de découvrir cette « prestation » et de s'y aguerir.

Concrètement la permanence d'accueil-conseil des adhérents concernés par la perte d'autonomie d'un proche pourra démarrer à MONTAUBAN dès la semaine 39 (du 27/09 au 01/10) sur RV pris par téléphone. (le numéro de téléphone sera prochainement communiqué)

2/ Proposer le thème « autonomie et accès aux soins » pour des réunions-débats « ouvertes » sur différents territoires du département

- Objectifs:*
- Présenter ce qui existe localement dans la prise en compte de la dépendance, mais aussi ce qui manque,
 - Tester nos propositions, pouvant constituer notre cahier revendicatif sur le sujet, voire les enrichir par les témoignages ainsi recueillis,
 - contribuer à la visibilité de l'action revendicative de l'UTR dans un champ sociétal et intergénérationnel.

3/ Formaliser un cahier revendicatif reprenant l'ensemble de nos demandes sur le sujet:

Cohérence du maillage territorial des ressources pour la population, depuis la coordination des interventions au domicile, jusqu'au soutien aux projets d'habitat partagé, y compris toute initiative de solutions intermédiaires entre domicile et EHPAD...

Objectif: Avoir un socle structuré pour communiquer, tant dans les instances dans lesquelles siège l'UTR (telles que le CDCA), que pour les audiences, rencontres diverses avec des élus ou des institutions départementales.

L'ensemble des pistes ainsi proposées a été bien reçu par l'AG et unanimement approuvées.

Evelyne Haas, Jean-Paul Gauthié

Pour rejoindre ce groupe de travail, contactez l'UTR qui transmettra aux responsables.

Groupe de travail « Pacte de Pouvoir de Vivre »

A la signature du 5 mars 2019, au siège de la CFDT, 19 organisations ont décidé de s'unir pour porter ensemble ce pacte de la convergence de l'écologie et du social.

Aujourd'hui, 62 associations œuvrent pour déployer localement les 66 propositions mises en avant par ces 19 structures.

Le groupe de travail de l'UTR a sélectionné 5 propositions que nous nous proposons de porter en nous

Construire un bouclier de services publics dans tous les territoires. (coopératives, mutuelles, associations). *C'est vous informer de ce qui existe dans le Tarn-et-Garonne.*

14. Garantir un accès à la santé, en développant notamment les maisons et centres de santé. *Les maisons de santé sont un élément important dans l'accès aux soins. L'UTR veillera à leur répartition et leur équipement, en particulier en possibilités de consultations de spécialistes.*

Rendre accessible à tous une nourriture saine et éco-responsable.

26. Favoriser l'accès aux produits locaux éco-responsables en organisant les circuits courts. *Cela se fera, par exemple, avec le projet d'achats groupés auprès de producteurs de notre région proche.*

31. Soutenir l'Economie Sociale et Solidaire

45. **Réengager l'Etat dans le maillage ferroviaire.** *La SNCF a une politique axée sur le TGV. Pour cela elle économise sur le maillage de proximité. Beaucoup de tronçons ferroviaires inutilisés pourraient servir de navette entre les communes.*

49. **Organiser la transition écologique et anticiper les mutations de l'emploi.** *En page 7, nous vous parlons, par exemple, d'ENERCIT 82 qui prône la photovoltaïque avec des installateurs à la clé.*

Pour rejoindre ce groupe de travail, contactez l'UTR qui transmettra au responsable.

Groupe de travail « Pensions et coût de la vie »

Le Groupe de travail a axé son activité et ses réflexions sur le reste à charge des soins. Le niveau des pensions n'est du ressort ni du département ni de la région. Nous ne pouvons que soutenir les revalorisations des pensions, en particulier des basses pensions.

Nous constatons que l'augmentation faible des pensions entraîne une baisse du pouvoir d'achat.

Par exemple, pour un cas donné, de 2008 à 2018 les pensions ont augmenté de 10,68% alors que la seule mutuelle a augmenté de 33%. Nous ne voulons pas que les pensions soient une variable d'ajustement économique.

Vu la complexité nous avons décidé de travailler sur le reste à charge en rapport avec notre santé.

Nous allons commencer par un état des lieux sur le département :

◆ Dépassements d'honoraires

◆ Si hospitalisation hôpital, clinique
◆ Médicaments et prises en charge
Nous allons formaliser une enquête rapide par l'intermédiaire du bulletin et d'internet. Ce groupe de travail accueille volontiers de nouveaux participants ainsi que des témoignages personnels.

Pour rejoindre ce groupe de travail, contactez l'UTR qui transmettra au responsable.



Vie pratique — Bonnes adresses

IBBEO

Cosmétiques naturels et bio créés depuis 2011 par 2 chimistes de formation dans des ateliers à Montauban . A Corbarieu, l'entreprise cultive une quinzaine de variétés de fleurs pour la transformation en extraits et macérats afin de réaliser leurs propres formulations.

La composition des cosmétiques comprend de l'eau de source des Pyrénées, des huiles essentielles, des algues, des composants végétaux pour l'essentiel, avec de la cire d'abeille et du miel.

www.ibbeo-cosmétiques.fr

ENERCIT 82

Enercit est une coopérative citoyenne créée pour développer la production d'énergie renouvelable et permettre aux citoyens de choisir les modes de consommation de leur énergie.

Une association leur a permis de travailler à la faisabilité de leur projet . En répondant à un appel à projet de la région, ils ont commencé à équiper quelques toitures de panneaux photovoltaïques . Aujourd'hui, la société compte 167 sociétaires.

Le modèle d'Enercit est simple : permettre à des particuliers et des collectivités d'accéder facilement à la production d'énergie solaire sur leur toiture, en la leur louant et en prenant intégralement en charge l'installation nécessaire.



Contraventions à connaître

**MANGER UN SANDWICH
AU VOLANT :
35 € D'AMENDE**

Boire en conduisant est également prohibé. La pause déjeuner, ce sera pour plus tard !

**COLLER SA VIGNETTE DE
VOITURE N'IMPORTE OÙ :
35 € D'AMENDE**

La vignette doit pouvoir être consultée facilement de l'extérieur du véhicule, même en l'absence du conducteur, et doit être placée dans l'angle inférieur droit du pare-brise, à l'intérieur du véhicule.

Auxiliaire du jardin : le gendarme ou le soldat

Le gendarme est cet insecte aux couleurs flamboyantes habillant les pieds des plantes particulièrement en été.

Il est amateur de pucerons ou de cochenilles, il est donc à préserver

dans le jardin d'autant qu'il se déplace souvent en groupe !

Cet insecte ne mord pas, bien que son rostre soit intimidant et il n'engendre aucune hypersensibilité ni odeur nauséabonde comme la punaise verte, il est donc inoffensif au contact.



Que se passe-t-il à l'UTR du Tarn-et-Garonne ?

AG UTR, devant la salle de restauration



Le calendrier à venir ...et à noter.

Mardi 7 septembre	Réunion mensuelle au centre Ormières à Montauban de 9h30 à 12h30 et repas qui peut être pris sur place.
Jeudi 23 septembre	CONSEIL N1 de la mandature. Au centre Ormières à Montauban.
28 et 29 septembre	Conseil URR à Montauban
Lundi 4 Octobre	Réunion mensuelle en 2 temps : 9h30—10h30 puis 11h—12h30 rencontre avec la MGEN notre partenaire.
Mercredi 3 novembre	Réunion mensuelle au centre Ormières à Montauban de 9h30 à 12h30 et repas qui peut être pris sur place.
Jeudi 9 décembre	Réunion mensuelle au centre Ormières à Montauban de 9h30 à 12h30 et repas qui peut être pris sur place.

Que se passe-t-il à la CFDT du Tarn-et-Garonne ?

A la suite de l'Assemblée générale du 17 juin, une équipe d'animation renforcée a été élue avec un plan de travail pour les deux ans à venir.

Anduran Laurinda	Santé	Lien avec l'URI.
Burgun Carine	Commerces	Suivi du juridique.
Doise Joelle	Interco	Trésorière, gestion administrative équipe et collectif.
Lafite François	UTR	Suivi trésorerie et budget, commission social, ARS.
Robigou Jean-Yves	S3C	Suivi de l'activité générale de l'UD.
Soubier Edyta	Santé	Suivi trésorerie et budget
Taillefer Rémi	Bâtiment	Suivi du juridique
Villa Véga Daniel	UTR	Animateur de l'équipe

Que se passe-t-il à la CFDT en région ?

Après le congrès des 1 & 2 juin derniers, le bureau de l'URI élu a réélu Stéphane Bonnetain à la tête de la région Cfdt Occitanie.

Le nouveau bureau, conformément aux statuts adoptés en début de congrès, comprend un binôme représentant les retraités. Il s'agit de Nicole Fournier du Lot et de Pierre Glameau de l'Hérault.

Pour le Tarn-et-Garonne, la représentante de l'UD est Laurinda Anduran du syndicat Santé-sociaux.